

HAUTES-ALPES | L'animateur critique le rétablissement de la taxation que l'État prélève sur les jeux de loterie

Loto du patrimoine : Stéphane Bern en veut à Joël Giraud

Stéphane Bern et Joël Giraud se sont écharpés, mardi, à propos du Loto du patrimoine, la mission de sauvegarde de monuments pilotée par l'animateur de télévision.

Sur Twitter, ce premier s'est indigné de la décision prise par l'Assemblée nationale de rétablir la taxation que l'État prélève habituellement sur les jeux de loterie en France : "L'Assemblée nationale fait tout pour torpiller le Loto du patrimoine à la demande du rapporteur Joël Giraud et le soutien des députés LREM ! Je me battraï pour protéger ce patrimoine en danger contre tous ces technocrates".

L'article du Sénat, qui exonérerait les jeux en faveur du patrimoine de la CSG, TVA

et autres taxes, a en effet été rejeté par la commission des finances, avec l'avis favorable du gouvernement.

"Vous imaginez bien que dans le climat actuel, les Français ne participeront plus à ce loto qui était censé sauver le patrimoine et non remplir les caisses de l'État...", a envoyé par e-mail Stéphane Bern au député haut-alpin.

"J'ose vous rappeler l'excellente phrase d'Umberto Eco..."

La réponse de Joël Giraud ne s'est pas fait attendre. Le contenu du courrier numérique est parcouru de phrases incisives : "Je goûte peu les messages nominatifs que vous avez cru devoir envoyer

sur les réseaux sociaux me concernant. J'ose vous rappeler l'excellente phrase d'Umberto Eco qui rappelait que les réseaux sociaux ont donné la parole à des milliers d'imbéciles, qui, auparavant, ne parlaient qu'au bar et ne causaient aucun tort à la société". Voilà pour la forme.

Sur le fond, Joël Giraud explique que "l'exonération des contributions et prélèvements prévus par la loi aurait non seulement eu pour effet de priver l'État de recettes liées à l'organisation de l'événement, mais risquerait également de menacer le financement de la mesure promise par le gouvernement de débloquer 21 millions d'euros supplémentaires en faveur du patrimoine".



L'animateur Stéphane Bern conteste l'amendement porté par la commission des finances, dont Joël Giraud est le rapporteur général, sur le rétablissement de la taxation du Loto du patrimoine. Archives Le DL

Déjà cet automne, l'annonce d'un prélèvement de 14 millions d'euros de taxes par l'État sur les 200 millions d'euros de recettes escomptées par le Loto du patrimoi-

ne avait été décriée. Pour couper court à la polémique, le gouvernement avait alors décidé de débloquer 21 millions d'euros supplémentaires en faveur du patrimoine.